

Aux familles des résidents

A Mauges sur Loire, jeudi 12 décembre 2024

Nos Réf : CS

Objet : partage d'informations

Madame, Monsieur,

En ce mois de décembre, j'ai de nombreuses informations à partager avec vous :

Les 21 et 22 novembre dernier, nous avons eu un contrôle inopiné de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental. Comme dans de nombreux EHPAD depuis 2022, nos autorités de tarifications sont venues vérifier les conditions et modalités d'accueil, s'assurer du respect de la santé, de la sécurité, du bien-être physique et moral et de la dignité des résidents. Les 5 inspectrices ont visité l'ensemble de l'établissement, procédé à des entretiens avec des professionnels et des résidents, consulté de nombreux documents.

La synthèse orale « à chaud » de cette inspection est que la Résidence Française d'Andigné est un établissement bientraitant dans lequel il fait bon vivre et travailler. Nous avons, évidemment des axes d'amélioration et de progression mais, nous les connaissons, et certains sont déjà à l'œuvre ou le seront dans le courant de l'année 2025, comme par exemple, la formalisation des projets d'accompagnements personnalisés des résidents ou l'écriture collective d'une charte éthique et bientraitance. Nous devrions recevoir le rapport final, qui sera étayé par la consultation documentaire, d'ici fin janvier 2025. Nous vous présenterons une synthèse de cette inspection et du plan d'action qui y sera associé lors de la réunion des familles qui devrait se tenir dans le courant du mois de mai.

Comme vous le savez, depuis plus de 4 ans et l'épidémie de COVID-19, des **plexiglass** sont installés dans les salles à manger. Nous sommes convaincus que ce dispositif à contribuer à maintenir à distance le virus mais également d'autres épidémies hivernales. Depuis leur mise en place, nous avons été attentifs à interroger les résidents lors de chaque Conseil des Résidents afin d'être certains qu'ils étaient en accord avec le maintien de ce dispositif. Lors du dernier conseil, il a été convenu avec eux d'interroger un maximum de résidents et de faire le choix de les maintenir ou non en respectant le résultat des votes majoritaires. Nous avons donc **organisé un sondage auprès des résidents concernant le maintien des plexiglass en salle à manger**. Ainsi, la majorité des personnes interrogées étant pour le retrait, **tous les plexiglass seront retirés le jeudi 19 décembre prochain, jour du repas festif de fin d'année entre les résidents et le personnel**.

Je tenais aussi à vous informer que **nous ne pouvons pas accueillir d'invités au salon des familles les 25 décembre et 1^{er} janvier**. Vous trouverez également en pièce jointe, pour rappel, les modalités de réservation du salon des familles pour les autres jours de l'année.

Enfin, certains résidents vont passer **en famille le 25 décembre et/ou le 1^{er} janvier**. Afin que cela se passe au mieux pour tous, voici l'organisation qui a été décidée :

- Toute information d'absence du résident le 25/12 ou le 01/01 doit **passer par l'accueil**. Il est impératif de nous prévenir **avant le 23 décembre ou avant le 30 décembre**. Vous pouvez contacter l'accueil par téléphone (02.41.09.10.00.) du lundi au vendredi, de 9h15 à 16h45, ou par mail (accueil@francoisedandigne.fr).

Toute demande ne passant pas par l'accueil ne pourra être prise en compte.

- Afin que les résidents soient prêts à l'heure et pour l'organisation du travail dans les unités, Il sera nécessaire **d'indiquer l'heure de départ et l'heure de retour approximative**.
- **Pour le départ** : il faudra penser à venir récupérer les traitements du résident :
 - o **Avant 10h30**, il faudra demander à une aide-soignante de prévenir l'infirmière qui se chargera de vous donner les traitements.
 - o **Entre 10h30 et 12h**, les médicaments seront à récupérer auprès de l'animatrice, au bureau du pôle de vie sociale qui se trouve au rez-de-chaussée (Place du Village).
- **Pour le retour** :
 - o si le résident rentre **avant l'heure du diner** (18h pour le 1^{er} service et 18h45 pour le 2nd service), il mangera comme habituellement en salle à manger.
 - o Si le résident rentre **après l'heure du dîner**, nous ne pourrons pas prévoir de plateaux en chambre. Nous demandons aux proches de prévoir que le résident ait pris une collation et ses traitements du soir avant de rentrer.
 - o Les portes du **SAS et le portail du parking visiteurs** seront **ouverts jusqu'à 21h**. Si vous deviez raccompagner votre proche après cet horaire, vous devrez passer par le parking du personnel (36 bis, rue de la Loire) et sonner à l'interphone pour que l'équipe de nuit puisse vous ouvrir.
 - o En cas de **particularité dans les traitements médicaux** des résidents (ex : traitement par injection, prise à horaires fixes, ...) nous vous demandons de vous rapprocher de l'équipe infirmière en amont.

Beaucoup d'informations en une seule fois ! je reste à votre disposition si vous souhaitez échanger sur les sujets évoqués.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel et moi-même, vous souhaitons de très bonnes fêtes, qu'elles soient joyeuses et gaies et vous apportent de grands moments de partage avec vos proches.

Nous vous remercions de bien vouloir partager ce courrier avec vos proches, nous n'avons pas obligatoirement toutes les adresses mails des personnes concernées. N'hésitez pas à nous les communiquer, nous les ajouterons à notre liste de diffusion. Ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos respectueuses salutations.

Corinne SÉCHER
Directrice